



Bienvenue à L'Académie Junior Du Golf d'Evreux

La saison 2024 / 2025 de l'École de Golf (Académie Junior) va commencer.
Vous trouverez ci-joint le dossier complet pour l'inscription de votre enfant.

L'École de golf est sous la responsabilité de l'Association Sportive (AS) Evreux Golf Sport.

Le golf Municipal d'Evreux est en charge de la gestion administrative et financière. Il met à disposition les équipements et ses enseignants diplômés.

L'Association Sportive s'occupe de :

- *L'animation de l'Ecole de Golf (passage de drapeaux, Junior Series, Fête de l'Académie, ...)*
- *La gestion des équipes Juniors*
- *La gestion sportive et organisationnelle de l'Académie juniors du golf d'Evreux (les compétitions fédérales ou de club).*

M. Dominique SIREUDE est le référent de l'Ecole de Golf et ASBC.

Les bénévoles, Animateurs Sportifs Bénévoles de Club (Marie-Line, René, Pascal F, Dominique, Pascal C, Philippe, et Hélène) interviennent auprès des enfants afin d'aider les enseignants et accompagner les élèves sur le parcours et lors des compétitions.

Nous comptons sur votre participation active pour faire vivre notre académie en accompagnant les enfants lors des animations organisées par celle-ci.

Vous pouvez, à tout moment, nous contacter par téléphone au 07.85.82.45.09 ou par mail à evreuxgolfsport@orange.fr

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne saison.

*Le Président de l'A.S.
Pascal CONTER*



Tarifs Académie Juniors (2024 / 2025)

1h de
PRO

Découverte : 120 €



- 1^{ère} inscription en Ecole de Golf
- Prêt du matériel
- Accès au Pitch & Putt
- Licence FF Golf
- 30 mn d'échauffement avec les ASBC.

Cours le Samedi
de 14h à 14h30 avec ASBC et de 14h30 à 15h30 avec le pro

L'association propose, à chaque enfant de l'académie :

- La gratuité de la cotisation à l'AS;
- les droits de jeux lors des compétitions qu'elle organise (hors compétitions caritatives);
- la possibilité de faire entendre leur voix, lors des AG, par l'intermédiaire d'un représentant légal .

1h de
PRO

Débutant : 150 €



- Enfant ayant déjà fait du golf
- Prêt du matériel
- Accès au Pitch & Putt
- Licence FF Golf
- 30 mn d'échauffement avec les ASBC.

Cours le Samedi
de 14h à 14h30 avec ASBC et de 14h30 à 15h30 avec le pro

1h30
de PRO

Confirmés : 290 €



- Prêt du matériel
- Accès au Pitch & Putt
- Licence FF Golf
- Pour les Red Tig's uniquement, accès au parcours 18 trous accompagné par un ASBC.
- 1h30 d'entraînement et parcours avec les ASBC en complément du cours.

Cours le Samedi
de 9 h à 10h30 parcours et de 10h30 à 12h avec le pro

1h30
de PRO

Experts : 290 €



- Prêt du matériel
- Accès au Pitch & Putt
- Licence FF Golf
- Accès au parcours 18 trous en autonomie.
- 1h30 minimum d'entraînement et parcours avec les ASBC en complément du cours.

Cours le Samedi
EXPERTS 18 trous :
de 9 h à 10h30 avec le pro et de 10h30 à maxi 13h parcours
EXPERTS 9 trous :
de 13h à 14h30 avec le pro et de 14h30 à 16h parcours

2 X 1h30
de PRO

Compétition : 360 €



- Prêt du matériel
- Accès au Pitch & Putt
- Licence FF Golf
- Accès au parcours 18 trous en autonomie.
- 2x 1h30 d'entraînement et parcours avec les ASBC en complément du cours.

- Les cours sont dispensés par un pro, en cas d'absence de celui-ci, l'activité sera assurée par les Animateurs Sportifs Bénévoles de Club (ASBC).
- Pour chaque tarif, les durées indiquées sont des durées hebdomadaires.
- Les cours manqués ne seront pas remboursés.



Fiche d'Inscription Enfant « Evreux Golf Sport »

Association Sportive

PHOTO

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Lieu de naissance :

1^{ère} INSCRIPTION Découverte

REINSCRIPTION

Débutant

Confirmé

Expert

Compétition

Cours suivi de préférence :

Mercredi

Samedi

Représentant légal choisi pour me représenter lors des AG : Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Téléphone : Mail :

J'accepte que mon enfant participe aux différents cours et manifestations qui lui seront proposés cette année.

En cas d'absence ou de retard, nous préviendrons le professeur ou l'animateur de golf. Nous veillerons à respecter les horaires des séances.

Lors des différentes sorties ou manifestations / compétitions, j'autorise mon enfant à rentrer à la maison seul (e), ou en covoiturage avec

Une pièce d'identité de la personne venant chercher l'enfant pourra être exigée.

Le professeur ou les animateurs sont responsables de votre enfant uniquement pendant les temps de cours ou manifestations prévus.

Droit sur les données personnelles

« Vos données sont collectées et traitées par le service de l'association « Evreux Golf Sport » et du golf d'Evreux pour organiser les activités et les cours. Pour plus d'informations sur les modalités de traitement des données et sur vos droits, veuillez contacter le président à l'adresse mail suivante : evreuxgolfsport@orange.fr

Fait à :, le

Signature du/des responsable(s) légal(aux)

Droit à l'image (Pour un mineur)

Je soussigné [Nom, Prénom]
autorise l'Association Sportive « Evreux Golf Sport » à, publier et reproduire les photographies et vidéos, où
mon enfant [Nom, Prénom]
est identifiable, qui seront prises dans le cadre de l'année de golf 2024/2025.

Cette autorisation vaut pour tous les projets et cours de l'année de golf y compris les activités diffusées en
fin d'année, illustration d'un article sur le golf d'Evreux diffusé dans la presse, sur les sites internet, la revue
du golf et le journal de la ville d'Evreux, chaine YouTube de l'association et/ou du golf, illustration d'un
prospectus pour l'académie de l'école de golf avec diffusion locale, régionale et nationale, et visio-
conférence.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux et sous réserve du respect de la dignité de l'enfant.

Fait à le,.....
Signature Père **Signature Mère**

Les animateurs / accompagnateurs sont des bénévoles, qui témoignent de leurs connaissances du golf
auprès des enfants. **Les principaux responsables de l'éducation sont avant tout les parents.**

Représentants Légaux d'un membre mineur - Association Sportive « Evreux Golf Sport »

Le père : Pratique le golf Ne pratique pas le golf
Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse complète :
.....
Téléphone Père : Téléphone autre :
Mail Père : **Signature**

La Mère : Pratique le golf Ne pratique pas le golf
Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse complète :
.....
Téléphone Mère : Téléphone autre :
Mail Mère : **Signature**

**Informations que vous jugerez utiles de nous communiquer sur papier libre sous enveloppe cachetée en
complément de la fiche d'inscription de votre enfant.**

En cas d'allergies, d'asthme, de maladies spécifiques, etc..., merci de remplir une fiche sanitaire (qui vous
sera remise lors de l'inscription de votre enfant).

La cotisation pour l'année 2024/2025 est gratuite pour les mineurs. La cotisation comprend les frais de fonctionnement de l'association (Photocopies, mails, courriers, etc...), mais ne comprend pas le matériel, les déplacements, les activités proposées en dehors du golf d'Evreux, les compétitions, les droits de jeu.

Je soussigné, M. et/ou Mme
Autorise mon enfant
à participer aux rencontres / activités organisées par l'association sportive « Evreux Golf Sport ».

Visio-Conférence / groupe WhatsApp

J'accepte que mon numéro de portable soit enregistré dans le groupe WhatsApp, Zoom, ou autre application de visio-conférence utilisée par l'animateur / le professeur de golf de mon enfant, afin de simplifier les échanges d'informations avec lui, et que celui de mon enfant soit enregistré dans le groupe « Tig'Eure » de la dite application, pour les mêmes raisons.

Le groupe WhatsApp n'a qu'un but informatif, et en aucun cas ne pourra être utilisé pour résoudre des éventuels litiges ou mal entendus.

Aucun propos vulgaire ou insultant, aucun, harcèlement (de quelque forme qu'il prenne), aucune polémique n'y sera toléré, et l'association se réserve le droit d'exclure tout membre qui ne respecterait pas le fonctionnement de ce groupe. Ceci dans le but de protéger les enfants, et de garantir la convivialité.

Date et Signature

Nous vous rappelons que vous devez impérativement signer le règlement intérieur du golf d'Evreux pour pouvoir prétendre devenir membre de l'association sportive « Evreux Golf Sport ».

Merci de retourner cette fiche d'inscription

- Par courrier, directement au golf à : **Association Sportive « Evreux Golf Sport » - Golf d'Evreux - Chemin de Valême – 27000 EVREUX**

Questionnaire complémentaire à remplir à titre informatif pour l'organisation de l'association EVREUX GOLF SPORT

Mon représentant légal (Nom et prénom)

- Je souhaite être bénévole de l'association.
 Oui Non

Je préfère :

- Les compétitions enfants (compétition de club / compétition fédérales)
 Les passages de drapeaux enfants / accompagnateur
 Aider le pro lors des cours enfants, je suis disponible
 Mercredi Samedi
 Matin Après-midi Journée

Je peux aider à la mise en place des animations (par exemple, monter un barnum, mettre des tables et des chaises en place, disposer un parcours d'obstacles, ...)

Je peux aider pour les départs lors des compétitions

Je peux aider pour la saisie et le contrôle des résultats de compétitions

Je veux aider mais ne sais pas encore comment

Je souhaite que mon enfant participe à des compétitions.

- Je souhaite qu'il fasse partie d'une équipe compétition
 Je ne souhaite pas qu'il fasse partie d'une équipe compétition



CERTIFICAT MÉDICAL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION - CACI À LA PRATIQUE DU GOLF EN COMPÉTITION NÉCESSITANT LE DROIT DE JEU FÉDÉRAL

Rappel : une fois enregistré un certificat médical est valable 3 ans sous réserve de :
- renouveler sa licence chaque année sans interruption ;
- répondre annuellement à un questionnaire de santé QS-golf-adulte ou QS-mineur ;
- attester avoir répondu négativement à toutes les questions.

Peut être établi par tout médecin titulaire du diplôme de docteur en médecine.

Ce certificat engage la responsabilité du médecin signataire
(Art.R.4127-69 et Art.R.4127-76 du Code de la Santé Publique).

Je soussigné(e), Docteur en médecine :

Exerçant à :

Certifie avoir examiné **M / Mme** :

Né(e) le : Age :

Licence ffgolf numéro :

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents, contre-indiquant la pratique du golf en compétition.

Le

CACHET DU MEDECIN
N° RPPS :



VERSO DESTINÉ AU PRATICIEN RÉALISANT LE CACI

Les sportifs sur liste SHN – Sport de Haut Niveau, doivent fournir un certificat médical annuel, dans le cadre du SMR - Suivi Médical Règlementaire, réalisé par un médecin du sport.

Le paragolf bénéficie d'une réglementation particulière : s'il existe un appareillage, réorienter le patient vers le médecin prescripteur.

La pratique régulière du golf est un facteur reconnu de bénéfices pour la santé. Cependant, il existe de rares contre-indications, généralement non définitives. Le type de pratique, l'intensité et le volume d'entraînement ont une influence sur la santé de votre patient, ainsi que son âge, ses FDR et ses ATCDs.

Faire remplir au préalable le QS-Golf par le licencié majeur ou le QS-sport-mineur (CERFA) par le licencié mineur et ses représentants légaux. Toute modification de l'état de santé du patient doit conduire à réévaluer sa pratique golfique.

Le médecin examinateur est habilité à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un ECG, une épreuve d'effort, une imagerie ou un examen biologique, en fonction des facteurs de risques et de l'examen réalisé.

Il est recommandé, lors de la visite médicale, de vérifier plus particulièrement :

- L'intégrité et les facteurs de risque cardio-vasculaire, la TA de repos ;
- Un ECG de repos est recommandé une fois à partir de 12 ans puis tous les 3 ans à partir de 35 ans, et selon les ATCDs du patient ;
- La souplesse, l'intégrité et le gainage du rachis lombaire ;
- L'intégrité des membres supérieurs et surtout de l'épaule dominante et des poignets ;
- Le phototype et l'absence de lésions dermatologiques s'aggravant avec le soleil ;
- L'examen de la vision : AV et champ visuel. En cas de cécité d'un œil, port de lunettes de protection ;
- Les arthrodèses : rachis, cheville ou prothèses : hanches, genoux, épaules ne sont pas des contre-indications à la pratique du golf mais peuvent nécessiter l'avis d'un spécialiste.

La prise de médicaments (dont les bêtabloquants et les corticoïdes) et/ou de produits récréatifs est susceptible de constituer un contrôle **anti-dopage** positif pour tout licencié. Des autorisations exceptionnelles d'utilisation (AUT) peuvent être délivrées par l'AFLD. La demande d'AUT doit-être faite par le sportif avec le médecin ayant prescrit la substance ou la méthode interdite :

<https://sportifs.afld.fr/effectuer-une-demande-daut/>

Lors de la prise de licence chaque année, **des recommandations** concernant la santé seront adressées par e-mail au licencié de la ffgolf. Elles sont consultables sur le site internet : www.ffgolf.org

FICHE D'URGENCE MEDICALE

Je soussigné(e)/nous soussignés (Nom et prénom des représentants légaux ou du représentant légal) :

.....
.....

Domicilié(s)(e) au :

.....

Autorise (ent) les membres de l'encadrement administratif et /ou technique du Club/Liges/ Comité Départemental de à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur (Nom et prénom) né(e) le soit orienté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le Club/ Ligue /Comité Départemental de s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile.....

N° de portable de la mère.....

N° de téléphone du travail de la mère

N° de portable du père.....

N° de téléphone du travail du père.....

N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

.....
.....
.....

Fait àle.....en deux exemplaires originaux.

Signature du représentant légal /des représentants légaux

NUMEROS UTILES :

La Commission Médicale ffgolf : Tél : 01.41.49.77.40 / Fax : 01.41.49.77.22

sportif@ffgolf.org

SAMU : 15 ou le SMUR le plus proche

Centre Antipoison (PARIS) : 01 40 05 48 48

Pompiers : 18



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

| VACCINATIONS OBLIGATOIRES | Oui | Non | DATES DES DERNIERS RAPPELS | VACCINS RECOMMANDÉS | DATES |
|---------------------------|-----|-----|----------------------------|----------------------------|-------|
| Diphtérie | | | | Coqueluche | |
| Tétanos | | | | Haemophilus | |
| Poliomyélite | | | | Rubéole-Oreillons-Rougeole | |
| | | | | Hépatite B | |
| | | | | Pneumocoque | |
| | | | | BCG | |
| | | | | Autres (préciser) | |

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
 MEDICAMENTEUSES oui non
 AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
 Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :



**AUTORISATION PARENTALE : PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE
LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS
PROTÉGÉS**

(En application de l'article R. 232-52 du code du sport)

Je soussigné(e) (Nom Prénom) :

Agissant en qualité de père, mère ou **représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé** :
(Nom Prénom de l'enfant) :

.....

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé:

(Nom et Prénom de l'enfant) :

.....

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.

Il est valable pour la saison sportive (indiquer millésime) _____ .

Fait à, le

Signature :

« Article R. 232-52 du code du sport:

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.



CHARTRE DE L'ÉCOLE DE GOLF

Saison 2024 - 2025

Cette charte précise les droits et devoirs de l'enfant et de leurs parents. Elle doit être signée par les parents et par l'élève. Elle fait office de règlement intérieur de l'École de Golf d'Évreux.

Je soussigné(e),.....
représentant légal choisi lors de l'inscription de
m'engage à respecter les points suivants :

- **Assiduité** : Le joueur se doit d'assister à la totalité des séances. En cas d'impossibilité il se doit de prévenir le Pro ou le Golf au minimum 48h avant la séance. Le joueur est tenu de participer aux animations (Junior Series, compétitions de classement, aux passages de drapeaux, etc ...) proposés par l'équipe.
- **Comportement** : Le joueur doit avoir un comportement respectueux envers les autres joueurs, envers le Pro et l'encadrement. Il devra respecter les consignes de sécurité relatives à la pratique du golf, et devra avoir un comportement qui ne nuit pas au bon déroulement des séances et dans le respect des autres golfeurs.
- **Ponctualité** : Le joueur devra être prêt dès le début du cours. Pour cela, il est recommandé d'être présent au minimum 1/2 d'heure avant le début de la leçon et ne pas partir avant la fin de celle-ci. A la fin de la séance, le joueur est sous la responsabilité des parents. Lors des compétitions, le joueur devra être au départ 10 mn avant l'heure dite, et s'être échauffé au practice et au putting.
- **Sportivité** : Ne pas perturber les autres joueurs pendant les séances prévues, pendant la durée totale d'une partie, soit sur le compact ou sur le grand parcours. Les règles de comportement (Étiquette) enseignées pendant les cours devront être respectées à tout moment.

- **Respect, Tenue, Matériel** : Le joueur doit respecter l'ensemble des installations mises à sa disposition. Il doit avoir une tenue correcte, appropriée aux conditions atmosphériques du jour et à la pratique du golf. Il doit rendre le matériel prêté en bon état et propre (nettoyage des clubs).
Lors des compétitions de club (Junior Series, Compétitions de classement, Championnat de l'Académie, ...) et compétitions officielles extérieures (CD27, Championnats de Normandie, Championnat de France, ...), les joueurs et joueuses sont invités à porter la tenue du club.
- **Propreté** : Ne pas jeter de déchets hors des poubelles.
- **Responsabilité** : Après le cours, si l'enfant n'a pas encore été repris par ses parents ou personne nommément désignée, il doit se rendre immédiatement à l'accueil du golf afin de contacter ses parents ou une autre personne responsable. **Il est formellement interdit à l'élève de quitter l'enceinte du golf tant qu'un parent ou une personne nommément désignée ne s'est pas présentée pour venir le chercher.**
Le « dépôt » et la « récupération » des enfants ne se font pas sur le parking. Les parents sont invités à se rendre à l'accueil du golf afin de prendre connaissance des affichages des compétitions, réunions, calendriers, etc ... sur les panneaux de l'Académie et du golf, et à communiquer avec le personnel du golf, les bénévoles, et les membres de l'association qui sont toujours disponibles pour eux.
- **Droit de vote aux Assemblées Générales de l'Association sportive** : De par les statuts de l'association, le représentant légal choisi sur la fiche d'inscription, portera la voix de l'enfant (1 enfant = 1 voix).

Le respect de ces règles est valable sur tous les golfs, que ce soit à Évreux ou dans un autre golf. Le joueur se doit de véhiculer une image positive de l'Académie Juniors du Golf d'Évreux.

L'équipe d'encadrement de l'École de Golf d'Évreux, se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte.

Signature des représentants légaux

Signature de l'enfant



Kit du Jeune Golfeur Académie Juniors (2024 / 2025)

Pour aller à l'école, votre enfant a besoin d'une trousse et de crayons ; pour venir au golf, votre enfant a besoin de matériel tout aussi indispensable.

Le golf est un sport dans lequel certaines règles liées à l'étiquette et à la bienséance sont de rigueur. Ainsi, lors des cours et sur le parcours, la tenue vestimentaire du golfeur se compose ad minima de :

- un pantalon (les jupes pour les filles sont aussi acceptées, les bermudas pour les garçons sont tolérés l'été),
- un polo,
- un pull par temps froid,
- une veste confortable, chaude et imperméable pour l'hiver
- une casquette ou visière
- une paire de chaussures confortables type « baskets »

L'association sportive, en partenariat avec son sponsor GOLF PASSION vous propose donc le kit du jeune golfeur au tarif préférentiel de 45 €.

Ce kit se compose des différents outils indispensables :

- 1 relève Pitch
- 1 marque balle
- 1 essentiel des règles de golf
- 5 tees
- 1 balle
- 1 serviette pour nettoyer les balles et les clubs
- 1 polo à l'effigie de l'école de golf (afin que les enfants soient identifiables des autres golfeurs).

✂

COUPON DE RESERVATION DU KIT DU JEUNE GOLFEUR au prix de 45 € à joindre au règlement

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Taille et modèle (choix uniquement pour les adolescents) de polo :

Enfant 8/10 ans 10/12 ans 12/14 ans
Adolescent Taille XS Taille S Taille M

Règlement de 45 € par chèque uniquement, libellé à l'ordre de « Evreux Golf Sport »

